



HAL
open science

Le prince ému. Le gouvernement des sentiments, d'Auguste aux Sévères

Sarah Rey

► **To cite this version:**

Sarah Rey. Le prince ému. Le gouvernement des sentiments, d'Auguste aux Sévères. Dialogues d'histoire ancienne. Suppléments, 2022, 48 (1), pp.9-19. 10.3917/dha.481.0009 . halshs-04452080

HAL Id: halshs-04452080

<https://shs.hal.science/halshs-04452080v1>

Submitted on 3 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Le prince ému. Le gouvernement des sentiments, d'Auguste aux Sévères

Sarah Rey

Citer ce document / Cite this document :

Rey Sarah. Le prince ému. Le gouvernement des sentiments, d'Auguste aux Sévères. In: Dialogues d'histoire ancienne, vol. 48, n°1, 2022. pp. 9-19;

doi : 10.3917/dha.481.0009;

https://www.persee.fr/doc/dha_0755-7256_2022_num_48_1_5176;

Fichier pdf généré le 04/03/2024

LE PRINCE ÉMU. LE GOUVERNEMENT DES SENTIMENTS,
D'AUGUSTE AUX SÉVÈRES

Sarah REY
Université polytechnique Hauts-de-France, Valenciennes, France
Sarah.rey@uphf.fr

Quel est le rôle des émotions dans le fonctionnement quotidien du régime impérial romain tel qu'il se met en place sous Auguste et les Julio-Claudiens, avant de se pérenniser sous les dynasties flavienne, antonine et sévérienne ? Le principat apparaît souvent comme un système très personnalisé, accompagné d'un affaiblissement des organes républicains. Pourtant, à l'époque impériale, dans un État qui se veut encore de droit, la politique romaine ne cesse jamais d'exister au sens plein du terme. Elle se poursuit par d'autres moyens que ceux qui étaient les siens sous la République. Ainsi les relations individuelles qui se nouent entre l'empereur et ses sujets deviennent-elles prépondérantes. Elles sont le lieu d'intenses émotions, qui rythment la vie civique. Comprendre comment s'effectue cet avènement de l'affectif en politique, c'est repérer les traces – souvent passées inaperçues – du dialogue qui s'est instauré, à Rome et dans les provinces, entre le pouvoir impérial et certains citoyens ou groupes sociaux, sous la forme de gestes de clémence, preuves d'humanité, manifestations de liesse ou témoignages de dissension.

Mener une telle enquête encourage à requalifier les émotions comme champ d'étude spécifique, au sein d'une histoire politique renouvelée. Depuis le XIX^e siècle, l'histoire romaine a été et reste attentive aux personnages de premier plan, aux événements majeurs, aux changements institutionnels significatifs. Les historiens ont regardé de quelles manières les conquêtes militaires se maintenaient, comment le personnel administratif se recrutait, par quels moyens les successions impériales s'effectuaient, sans révéler ce que le simple citoyen romain avait de « sentimental » selon la formule

de George E. Marcus¹. Au bout du compte, l'histoire s'est écrite sans s'attarder sur la teneur d'une micro-politique romaine à hauteur d'individu. Ramsey MacMullen a rappelé que Ronald Syme, l'un des représentants majeurs des études classiques, voulait, dans sa *Roman Revolution* (1939), se tenir à distance des passions quelles qu'elles fussent² : il était fidèle en cela à une longue tradition de l'*Altertumswissenschaft*. Depuis l'édification de la discipline historique comme science, plane en permanence sur cette histoire des affects le soupçon d'impressionnisme et de manque de rigueur. Pourtant cette dimension « affectuelle » est bonne à penser³. À Rome elle est déterminante dans la définition du convenable (le *decus*) et des comportements politiques en général. Aujourd'hui, les sciences humaines et sociales – qu'elles soient stimulées ou contrariées par le paradigme cognitif – se sont engagées dans un *emotive turn* auquel l'histoire romaine doit contribuer. Loin de toute réduction psychologisante, le temps est venu de saisir la part de construction et d'historicité que comportent ces émotions formant, dès l'Antiquité, la trame du politique.

UNE POLITIQUE ROMAINE SANS ÉMOTION ? LES RAISONS D'UNE LONGUE OCCULTATION

Les méthodes promues par plusieurs générations d'historiens ont largement participé de cette occultation des émotions. Deux exemples suffisent à s'en convaincre : la prosopographie d'une part et l'histoire religieuse d'autre part. Quoique féconde pour observer les logiques à l'œuvre dans la poursuite des carrières et la formation des « partis », la démarche prosopographique ne s'intéresse pas directement aux motivations des agents historiques qu'elle décrit. Elle peut à ce titre renforcer l'image taciténne d'une politique « voilée » et d'une oligarchie qui dissimule ses véritables intentions. Pour sa part, l'histoire de la religion romaine, telle qu'elle a été longtemps pratiquée, s'est volontiers repliée sur des figures divines – Cybèle, Saturne, Fortuna, etc. – en cherchant à comprendre leur « théologie », en mesurant ce qu'elles devaient à la Grèce et comment elles s'adaptaient au panorama religieux romain. Ainsi, cette histoire de la *religio* s'est refusée à apercevoir ce que les cultes avaient de politique et comment ils investissaient le champ romain des émotions. Plus tard, l'accent mis sur l'orthopraxie, c'est-à-dire la bonne exécution des rites, n'a pas épuisé l'étude des

¹ Marcus 2002.

² MacMullen 2003.

³ Pour une réflexion fondée sur des exemples contemporains : Sommier 2010, d'après Weber 1921.

implications affectives de la religion romaine, qui forme un volet important des affaires publiques de la Rome impériale.

Par ailleurs, l'attention accordée au droit romain et aux institutions a, elle aussi, contribué à « refroidir » l'histoire de la politique impériale. L'abondance des sources juridiques invitait à ce type d'approche. Qu'on se rappelle le « juridisme » de Theodor Mommsen, sa définition du principat comme dyarchie et sa quête d'une pensée constitutionnelle romaine. Or, de nos jours, le formalisme de certaines lectures historiques est reconsidéré : Claude Nicolet notait déjà qu'il fallait se reporter aux notes de bas de pages du *Droit public romain* de Mommsen pour prendre connaissance des « détails, des anomalies, bref du vécu »⁴ dans le fonctionnement du corps civique romain. L'histoire du droit ne se cantonne plus, à présent, à l'histoire des situations typiques et à leur mise en règle. On cherche plutôt à voir comment les lois ne disent pas tout de la manière dont une société s'organise. Les formes de contrainte dans leur variété, avec leurs émotions afférentes, sont désormais reconsidérées. Chez les Romains, l'importance accordée à la conduite et aux coutumes – les *mores* – est prête à être analysée de la sorte. Finalement c'est toute une partie du droit qui peut être envisagée, dès l'Antiquité romaine, comme un produit émotionnel.

RENOUVEAUX HISTORIOGRAPHIQUES RÉCENTS

Ces dernières décennies, les manières romaines de penser et d'agir ont fait l'objet de recherches qui ont posé d'utiles jalons. Ainsi, l'intérêt accordé aux valeurs cardinales de l'*ethos* romain a permis de cerner, dans une certaine mesure, quelle était, à Rome, la part d'affectif dans la conduite du jeu politique. Les études consacrées à l'*honestas*⁵, à la *concordia*⁶, au *pudor*⁷ ont aidé à déceler les processus par lesquels ces grandes vertus romaines s'introduisaient dans l'ensemble des rapports sociaux. Mais au-delà de ces approches monographiques, on comprend que les qualités attendues chez l'homme de bien fonctionnent en réseau et peuvent entrer en conflit pour finir par faire triompher d'autres valeurs. Du reste, les termes qui servent à désigner les vertus n'épuisent pas les postures jugées dignes d'être adoptées. Pour entrer dans ce domaine des émotions,

⁴ Nicolet 1976, p. 21.

⁵ Jacotot 2013.

⁶ Akar 2013.

⁷ Alexandre, Guérin, Jacotot 2012.

les historiens, qui recourent parfois à la notion de « script émotionnel »⁸, ont bien compris qu'ils ne pouvaient plus se contenter d'un resserrement de la terminologie au moyen de mots pris isolément.

Ils ne peuvent pas davantage se cantonner à l'étude de certains lieux jugés plus sensibles que d'autres. Se concentrer sur les espaces considérés comme porteurs de fortes émotions politiques a pu déformer les perspectives d'analyse. Née des intuitions de Norbert Elias, l'étude des rituels de cour et les questionnements sur les gestes qui s'imposent à l'échelle aulique, a livré, encore dernièrement, de remarquables résultats⁹. Les banquets ou les réceptions d'ambassades ont ainsi pu susciter de nouvelles appréciations historiographiques. Cependant, ces travaux portant sur la vie curiale se fixent sur des comportements étroitement canalisés et sur une fraction réduite de la population civique romaine, celle qui est amenée à franchir le seuil du palais impérial. Voir comment s'opèrent la déférence à l'égard du prince et la sacralisation progressive de son autorité laisse dans l'obscurité des sentiments moins codifiés qui sont pourtant l'ordinaire de la vie politique romaine.

Partant de ces constats historiographiques, il s'agit d'inscrire l'histoire romaine dans un courant d'études illustré, pour d'autres périodes, par William Reddy, Peter Stearns, Barbara H. Rosenwein, Ute Frevert, Damien Boquet et Piroska Nagy¹⁰, entre autres. Les médiévistes, les modernistes et les contemporanéistes peuvent se prévaloir d'une réelle longueur d'avance dans ce secteur de la recherche historique. Ils ont repris à leur compte l'héritage d'une histoire sociale attentive au temps long, dans la continuité de l'école des *Annales*. Ils ont également pris en main la notion de « communauté émotionnelle », héritée de la *Gemeinde* de Max Weber, notion souple par laquelle peuvent se comprendre les comportements et fluctuations des groupes sociaux au gré des sentiments qui les parcourent.

En histoire grecque, Angelos Chaniotis et ses collaborateurs¹¹, prenant la suite d'études pionnières¹², ont montré tout le profit qu'il y avait à tirer de telles enquêtes¹³. Pour aborder les phénomènes émotifs de l'Antiquité dans leur complexité, ils ont montré

⁸ Kaster 2005.

⁹ Michel 2015. Auparavant : Winterling 1999.

¹⁰ Nagy, Boquet 2015.

¹¹ Au sein de l'ERC « *The Social and Cultural Construction of Emotions: the Greek Paradigm* ».

¹² Konstan 2006.

¹³ Chaniotis 2012 ; Chaniotis, Ducrey 2013.

l'intérêt de ne négliger aucune source. De plus, ils n'ont pas séparé arbitrairement ce qui relèverait des « émotions » et ce qui serait de l'ordre des « sentiments », parce que cette dichotomie n'existe pas dans l'Antiquité. Dans le même temps, Anthony Corbeill a rendu aux Romains une part de leur singularité affective, par l'étude du rire¹⁴ ou des gestes¹⁵. Allant au-delà d'une simple grille de lecture philologique, Robert A. Kaster a, quant à lui, participé aux avancées de cette histoire des émotions romaines en puisant dans la sociologie d'Erving Goffman¹⁶. Des entreprises collectives ont commencé à être menées¹⁷. Tout récemment, une nouvelle génération de chercheurs a émergé, qui a prouvé la pleine légitimité de recherches sur le volet affectif de l'action politique¹⁸.

La genèse des émotions et leur irruption au cœur des mécanismes socio-politiques constituent donc un champ d'investigation prometteur.

CHERCHER LES ÉMOTIONS POLITIQUES DANS LEURS CONFIGURATIONS SOCIALES

Pour qui veut élargir le questionnaire de cette histoire « émotionnelle » du politique¹⁹, l'entreprise est délicate. Car rarement l'émotion s'énonce distinctement : l'*adfectus*, le *motus animi*, la *passio*, le *pathos* se donnent à voir, mais ne sont pas toujours singularisés en eux-mêmes. En outre, les phénomènes individuels ne sont jamais détachés des phénomènes de groupe. Il importe donc de repérer les configurations sociales dans lesquelles les acteurs historiques sont porteurs d'affects exprimés en vue d'une résolution politique.

Retrouver ces situations politiques et sociales où les données affectives se mettent en scène encourage à délimiter les *temps* et les *lieux* de l'émotion, qui, sous l'Empire, se démultiplient. Il en est d'évidents : les changements de règne, les victoires et les défaites militaires, les conspirations, les grandes réjouissances collectives qui – souvent – prennent chez les Romains un tour religieux (les triomphes, les jeux et les sacrifices qui s'y joignent), l'apparition de présages, les remises de *donativa*, les cérémonies d'apothéose, les départs en campagne et les visites impériales avec leur départ et leur retour quasiment chorégraphiés. Dans de telles circonstances, les émotions sont presque inévitables et se

¹⁴ Corbeill 1996. Tout récemment : Montlahuc 2019.

¹⁵ Corbeill 2004.

¹⁶ Kaster 2005.

¹⁷ Fögen 2009 ; Sanders, Johncock 2016 ; Cairns, Nelis 2017.

¹⁸ Hagen 2017.

¹⁹ Sur la distinction entre *le* et *la* politique : Azoulay 2014.

jouent dans les assemblées politiques, les *fora*, les édifices de spectacle, les armées, les tribunaux, les temples, aussi bien dans Rome que dans les cités de l'Empire. Mais il existe d'autres lieux où le politique s'introduit : les résidences impériales, les thermes, la rue, les boutiques, jusqu'aux maisons des particuliers, autant d'endroits et de contextes qui n'ont pas encore été étudiés sous l'angle des affects. Dans cet espace « public », ouvert ou clos, les émotions politiques aident à forger un sentiment communautaire qui sert de levier à toute action publique. Chemin faisant, le concept d'« opinion », dans ses soubassements affectifs et dans le contexte spécifiquement romain²⁰, peut être réinterrogé.

Pour de pareilles enquêtes, il n'est pas besoin d'inventorier une à une les émotions à caractère politique telles qu'elles commandent des positionnements publics. Toute tentative de taxinomie exhaustive se révélerait stérile, car souvent s'observent des manières d'être interchangeables : l'acte de *pietas*, avec ses corollaires affectifs, se différencie mal, par exemple, du geste de clémence. Les Anciens avaient conscience de cette profusion émotionnelle et Longin disait qu'« il y a une variété infinie d'émotions (*pathè*) » et que « personne ne peut dire leur nombre » (*Du sublime*, 22, 1). L'énumération étant impossible, il convient plutôt de saisir quelles sont les émotions « efficaces », c'est-à-dire porteuses de changement (bon ou mauvais), et quelles sont les émotions sans effet. La peur pourrait certainement entrer dans la première catégorie²¹, depuis le vieux motif du *metus hostilis*, cette crainte fortifiante de l'ennemi, jusqu'à la terreur et l'angoisse (*terror*, *agonia*) qu'inspirent certaines légions dès qu'elles expriment leur mécontentement ou se mutinent, en passant par la peur du pouvoir impérial, redoutable par définition : qu'on se souvienne de la pâleur des aristocrates interprétée comme un signe de leur effroi devant le prince (Tacite, *Agricola*, 45, 2). Les principales émotions impériales ont un caractère ambivalent indéniable. Plus que d'autres *adfectus*, la colère en apporte la preuve. Le *Panegyrique de Trajan* (48, 4) ne dresse-t-il pas comme un repoussoir le tyran qui a « la colère au fond de l'œil » (*ira in oculis*) ? Pourtant le courroux a parfois ses vertus : Auguste a, d'après Nicolas de Damas (*Vie d'Auguste*, 130), une « juste colère » (*orgè dikaia*). Envisager dans leur dimension *contradictoire* ces sentiments nécessite de se recentrer sur les sujets de l'émotion, en s'attachant aux acteurs eux-mêmes, à leurs postures et à leurs gestes : à chaque fois, et en

²⁰ Rosillo López 2017.

²¹ Barghop 1994.

accord avec son étymologie, l'idée est de comprendre comment l'émotion politique est avant tout mouvement (*motus, motio*) de l'âme et du corps.

REVENIR SUR LA DÉFINITION DU RÉGIME IMPÉRIAL

Dans leur volonté de comprendre l'essence du régime impérial, les historiens ont pris l'habitude, ces dernières années, de s'éloigner de la sphère institutionnelle au sens strict. Egon Flaig est celui qui a le plus œuvré en ce sens²². Très influencé par la sociologie, il a souligné la part de « rituel » que comporte la politique romaine et l'importance des moments de célébrations collectives. Cependant, en établissant que le principat était un régime accepté par la majorité de la population et en montrant comment la quête du consensus était essentielle, il n'a pas tout dit des ressorts romains du politique. Au vrai, accepter le pouvoir impérial ne signifie pas que les citoyens en étaient satisfaits. Sans le vouloir, Flaig fournit une définition trop passive de la population civique et minore la part de « plébiscite de chaque jour » dans la cohésion impériale. En laissant de côté les aspects les plus classiques de l'action publique (la fabrique des lois, en particulier) pour se concentrer sur les cérémonies, il n'a pas, qui plus est, soupçonné à quel point « toute institution naît de l'émotion »²³.

Ce biais des émotions permet justement de renouveler notre conception de la politique romaine à l'époque impériale. En dehors même des grands événements festifs, l'empereur peut décider de certaines mises en scène ponctuelles, qui n'ont pas toujours été prises en compte par les historiens. Pour ne citer qu'un exemple, il en va ainsi des reconnaissances de dettes brûlées en plein forum²⁴. Le prince rassure alors les citoyens endettés et promeut la *securitas*²⁵. Le détenteur du pouvoir suprême apparaît dans ces circonstances comme un prescripteur affectif, qui souhaite infléchir l'humeur de son peuple. Et parfois ce sont les obligations morales qui lui dictent la bonne attitude : il arrive que le prince participe au deuil des familles les plus pauvres, en prenant en charge les funérailles de leurs défunts. À l'inverse, lorsqu'il fait déclarer un adversaire « ennemi public », le proscrit, applique la loi de majesté, accélère les carrières de tel ou tel favori,

²² Flaig 2004.

²³ Coccia 2016.

²⁴ *Histoire Auguste, Vie d'Hadrien*, 7, 6.

²⁵ On pourrait alors mobiliser la définition foucauldienne de l'État comme tenant d'un « pouvoir de sécurité » pour voir dans quelle mesure elle peut s'appliquer au principat et comment ce dernier sait faire sienne la « gouvernabilité des affects ». Voir Bhatt 2017.

ce sont là autant de choix qui apparaissent comme le résultat de sentiments débordants, souvent jugés regrettables par les auteurs anciens.

Pour mieux circonscrire ce premier territoire d'enquête, celui des émotions politiques dans lesquelles les empereurs sont directement impliqués, s'est tenu le 22 novembre 2018 à l'université de Valenciennes une journée d'étude intitulée « Le prince ému. Le gouvernement des sentiments, d'Auguste aux Sévères », dont les communications sont ici colligées²⁶. Les auteurs qui ont contribué à cette journée d'étude ont été attentifs aux moindres émotions des empereurs, conçues comme autant de moments où l'art de gouverner s'expose. Afin de débusquer, dans la conduite des princes romains, cet aspect « affectuel », plusieurs approches ont été proposées : par règne ou par thème.

L'angle religieux constitue une manière de comprendre comment s'opère la caractérisation des empereurs sur le plan « affectuel ». Partant d'un corpus resserré (Suétone et Tacite principalement), Romain Loriol (Université Lyon III) examine les émotions religieuses des empereurs du I^{er} siècle de notre ère, spécialement dans l'appréhension des présages et prodiges. Cela revient à voir le passage entre une supposée « sous-émotionnalisation » du ritualisme romain et la « sur-émotionnalisation » attachée aux signes divins. Le bon ou le mauvais gouvernement se juge à la qualité des émotions ressenties face aux messages envoyés par les dieux. En ce domaine, l'empereur ne doit pas se distinguer de ses concitoyens : il est normalement animé des mêmes scrupules religieux, à ceci près que le salut de la *res publica* doit être chez lui une préoccupation permanente. L'attitude religieuse des princes est d'autant plus importante à consigner que « les Anciens ne distinguent pas toujours, en matière divinatoire, la réaction émotionnelle d'un individu à un signe divin et le signe lui-même ». Dans leur surgissement, les affects religieux du prince ont une portée collective.

Catherine Baroin (université de Rouen Normandie) a, quant à elle, mis en lumière l'importance du *motus animi* dans la définition du principat de Claude. Celui-ci aurait, d'après les sources, manqué de constance dans l'exercice de son « métier d'empereur ». Sa versatilité, c'est-à-dire sa *varietas animi*, est comme une émotion sans émotion en ce qu'elle change sans cesse de forme. Chez Claude, l'*adfectus* n'est pas suivi « d'effet, ou plutôt d'un effet inverse à celui qui était attendu ». L'empereur n'en finit pas de surprendre par son inconstance, par ses amnésies, par son inattention, c'est-à-dire son

²⁶ La communication de Pascal Montlahuc (« Les émotions ambiguës du prince citoyen : lectures politiques ») est restée inédite, car destinée à un ouvrage qui sera bientôt publié : Montlahuc (à paraître).

inconsiderantia. Son comportement passe pour indéchiffrable au point de convertir le prince en *monstrum*, en créature nuisible, qui contrevient à l'ordre des choses.

Par la suite, Karolina Kaderka (EPHE) et Massimiliano Papini (La Sapienza Roma) scrutent la manière dont sont conçus les portraits des empereurs. Ces images largement répandues peuvent rendre compte des sentiments qui animent les princes. Dès la Grèce de l'époque classique, des textes informent des difficultés rencontrées par les peintres et les sculpteurs dans la restitution des caractères individuels. Difficultés rendues plus ardues encore lorsque doit être fixée l'image d'un empereur. Il faut attendre les portraits de la fin du II^e siècle et du début du III^e siècle pour que soit ménagée une place aux sentiments qui parcourent le prince. Le règne de Caracalla forme un point culminant dans cette quête d'expressivité. Le front farouche (*trux frons*) qu'il arbore – manière d'imiter Alexandre le Grand – semble trouver sa confirmation iconographique dans les bustes du prince. Mais l'*imago* de l'empereur est aussi celle d'un chef d'armes romain prêt à l'engagement guerrier en toutes circonstances. L'émotion ne se laisse donc pas lire aisément.

Enfin, un dernier point de vue sur les émotions impériales est offert par Judith Hagen-Hack (universität Jena). Prenant comme objets les larmes versées par les empereurs romains, elle commence par poser quelques problèmes de méthode : la question de l'historicité de ces pleurs se double nécessairement d'interrogations sur leur authenticité, tandis que les sanglots des princes oscillent d'une spontanéité apparente à une prévisibilité convenue (*i. e.* les larmes de *pietas* sur les défunts, qu'ils aient été des proches, des amis ou des ennemis). L'important consiste donc à regarder quels sont les effets produits par les larmes de l'empereur : celles affichées par Auguste lorsqu'il reçoit le titre de *Pater patriae* en 2 avant J.-C. Ces effusions sont à replacer dans l'économie générale des œuvres, notamment dans les biographies : dans ce genre prompt aux découpages heurtés, stéréotypés et sans nuance, les « bonnes larmes » peuvent jaillir au début des règnes (telles celles du jeune Caracalla face aux condamnés *ad bestias*, selon le témoignage de l'*Histoire Auguste*²⁷) avant que ne se ternisse inévitablement la réputation des princes, qui finissent par ne plus savoir bien pleurer, à l'image d'Hadrien se lamentant sur le cadavre d'Antinoüs.

Ces contributions montrent donc qu'une histoire des affects politiques est possible et qu'elle reste en grande partie à écrire. Les auteurs qui ont contribué à ce dossier ont permis, chacun à leur manière, d'envisager une partie des implications

²⁷ *Histoire Auguste, Vie de Caracalla*, 1, 5.

émotionnelles du principat, ce régime étrange qui manque de définition univoque et auquel est attaché – depuis Auguste – le terme de *restitutio*. Cette « restitution » ou « re-constitution » signifie le « rétablissement » des lois et des droits. En dépit de sa froideur de façade, la *restitutio* comporte en filigrane plusieurs promesses d'ordre affectif. L'empereur ne se conçoit-il pas comme le plus grand des redresseurs de torts ? L'empereur, *restitutor*, protège et pourvoit à tout. Il occupe la position d'un perpétuel intercesseur et médiateur des émotions changeantes des nobles, du peuple, des soldats. Dans le meilleur des cas, l'*optimus princeps* possède en propre une exemplarité émotionnelle. L'ensemble de ces questionnements permet, en somme, de revenir sur le degré de personnalisation et de « désinstitutionnalisation » du pouvoir impérial.

Bibliographie

- Akar P. (2013), *Concordia. Un idéal de la classe dirigeante romaine à la fin de la République*, Paris.
- Alexandre R., Guérin C., Jacotot M. (éds) (2012), *Rubor et pudor. Vivre et penser la honte dans la Rome ancienne*, Paris.
- Azoulay V. (2014), « Repenser le politique en Grèce ancienne », *Annales HSS*, 69/3, p. 605-626.
- Barghop D. (1994), *Forum der Angst. Eine historische-anthropologische Studie zu Verhaltensmustern von Senatoren im Römischen Kaiserreich*, Frankfurt/Main.
- Bhatt S. (2017), « The Augustan Principate and the Emergence of Biopolitics: a Comparative Historical Perspective », *Foucault Studies*, 22, p. 72-93.
- Cairns D., Nelis D. (éds) (2017), *Emotions in the Classical World. Methods, Approaches, and Directions*, Stuttgart.
- Chaniotis A. (éd.) (2012), *Unveiling Emotions. Sources and Methods for the Study of Emotions in the Greek World*, Stuttgart.
- Chaniotis A., Ducrey P. (éds) (2013), *Unveiling Emotions*, vol. 2, *Emotions in Greece and Rome: Texts, Images, Material Culture*, Stuttgart.
- Coccia E. (2016), « Citoyen par amour. Émotions et institutions », dans D. Boquet, P. Nagy, *Histoire intellectuelle des émotions, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, p. 187-202.
- Corbeill A. (2004), *Nature Embodied: Gesture in Ancient Rome*, Princeton.
- Corbeill A. (1996), *Controlling Laughter. Political Humor in the Late Roman Republic*, Princeton.
- Flaig E. (2004), *Ritualisierte Politik. Zeichen, Gesten und Herrschaft im Alten Rom*, Göttingen.

- Fögen T. (éd.) (2009), *Tears in the Graeco-Roman World*, Berlin-New York.
- Jacotot M. (2013), *Question d'honneur. Les notions d'honos, honestum et honestas dans la République romaine antique*, Rome.
- Kaster R. (2005), *Emotion, Restraint, and Community in Ancient Rome*, Oxford-New York.
- Konstan D. (2006), *The Emotions of the Ancient Greeks: Studies in Aristotle and Classical Literature*, Toronto.
- Hagen J. (2017), *Die Tränen der Mächtigen und die Macht der Tränen. Eine emotionsgeschichtliche Untersuchung des Weinens in der kaiserzeitlichen Historiographie*, Stuttgart.
- MacMullen R. (2003), *Feelings in History, Ancient and Modern*, Claremont.
- Marcus G. E. (2002), *The Sentimental Citizen, Emotion in Democratic Politics*, University Park/Pennsylvania.
- Michel A.-C. (2015), *La cour sous l'empereur Claude. Les enjeux d'un lieu de pouvoir*, Rennes.
- Montlahuc P. (à paraître), *Autour du prince citoyen. Essai d'anthropologie politique sur le charisme impérial d'Auguste à Sévère Alexandre*.
- Montlahuc P. (2019), *Le pouvoir des bons mots : "faire rire" et politique à Rome, du milieu du III^e siècle av. J.-C. à l'avènement des Antonins*, Rome.
- Nagy P., Boquet D. (2015), *Sensible Moyen Âge. Une histoire des émotions dans l'Occident médiéval*, Paris.
- Nicolet C. (1976), *Le métier de citoyen*, Paris.
- Rosillo López C. (2017), *Public Opinion and Politics in the Late Roman Republic*, Cambridge.
- Sanders E., Johncock M. (éds) (2016), *Emotion and Persuasion in Classical Antiquity*, Stuttgart, 2016.
- Sommier I. (2010), « Les états affectifs ou la dimension affectuelle des mouvements sociaux », dans O. Fillieule, É. Agrikoliansky, I. Sommier (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestation dans la France contemporaine*, Paris, p. 185-202.
- Weber M. (1921), *Wirtschaft und Gesellschaft*, Tübingen.
- Winterling A. (1999), *Aula Caesaris. Studien zur Institutionalisierung des römischen Kaiserhofes in der Zeit von Augustus bis Commodus (31 v. Chr.-192 n. Chr.)*, München.